



Fiche terminologique n°186

TERME ÉTUDIÉ : elective course

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **elective**

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : enseignement et apprentissage : enseignement collégial, enseignement universitaire; gestion de l'enseignement : programmes d'études

DÉFINITION : "A course selected to fulfill part of the credit requirements for the degree but which is not counted as part of the [...] program in which a student is registered."

CONTEXTE : "Elective courses often are used to expand the general education of a student. They can be used to humanize or broaden a highly specialized curriculum, or they can be used by students for a variety of personal reasons (e.g. personal interest)."

TERME ÉTUDIÉ : cours au choix

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **cours facultatif; cours complémentaire [1]**

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DÉFINITION : Cours que l'étudiant ou l'étudiante choisit parmi l'ensemble des cours de son cycle, mais à l'extérieur de sa discipline de spécialisation ou de concentration, pour satisfaire aux exigences de son grade.

CONTEXTE : «En plus des cours obligatoires et des cours à option, certains programmes ou certaines orientations comprennent aussi un nombre déterminé de crédits attribués à des cours au choix. [...] [L]'étudiant peut choisir ces crédits parmi l'ensemble de tous les cours offerts à l'Université [...]»

JUSTIFICATION : Le Réseau retient le terme «cours au choix» qui correspond bien à la notion étudiée et dont l'usage est largement répandu. Il importe de noter que les établissements postsecondaires ne font pas toujours la distinction entre les termes «elective course» et «optional course» ou, encore, n'utilisent qu'un seul de ces termes.

DATE DE RÉDACTION : mars 1994